

international ainsi qu'aux autres qui marqueront notre centenaire lequel, j'en suis convaincu, remportera un vif succès.

Monsieur le président, j'aimerais signaler deux autres choses concernant nos matières premières. Comme les députés le savent, nous avons jugé à propos durant l'année d'assumer le contrôle du cuivre sous certaines formes, ainsi que de la réexportation des peaux et des fourrures. Nous l'avons fait dans ce dernier cas parce que le gouvernement des États-Unis a assumé le contrôle des peaux et des fourrures mais a permis leur entrée au Canada à condition qu'à notre tour nous interdisions la réexportation des peaux et fourrures venant des États-Unis. Les autorités américaines ayant levé leur embargo, nous avons fait de même. On peut maintenant les exporter librement. Le gouvernement a pris cette mesure il y a quelques jours à peine.

La situation s'est légèrement améliorée au sujet du minerai de cuivre et de ses concentrés, que nous avons dû assujettir à un certain contrôle qui s'appliquait aussi aux résidus, sauf pour les catégories de qualité trop inférieure pour qu'on s'en serve au Canada. L'offre et la demande au Canada semblent relativement mieux équilibrées. Nous permettons maintenant l'exportation des résidus de cuivre d'après un contingentement. Nous n'avons empêché d'aucune façon l'exportation des concentrés de cuivre de la côte du Pacifique parce qu'il n'y a pas de fonderie facilement accessible. Nous avons jugé possible de permettre à certaines mines de l'Est d'exporter leurs concentrés. Nous avons l'intention de revoir ces permis à mesure qu'il faudra les renouveler; mais nous croyons pouvoir accorder plus facilement qu'à l'heure actuelle des permis d'exportation sur une base annuelle.

L'hon. M. Lamberi: Monsieur le président, comme membre du comité des finances, je veux simplement signaler que nous avons examiné les prévisions budgétaires de ce ministère d'une façon très détaillée et que le comité a présenté un rapport dont je recommande la lecture à tous les députés. J'aurais un ou deux brefs commentaires à formuler au sujet de ce ministère.

Tout d'abord, au sujet des pourparlers visant la réduction des taux de douane, pourparlers communément appelés la négociation Kennedy, je suis certain que le ministre y est intéressé, même si ces négociations ne relèvent pas directement de sa compétence. Les fabricants de produits chimiques du Canada ont fait valoir, à mon sens, un point de vue très judicieux lorsqu'ils ont soutenu que le gouvernement ne devrait pas prendre l'initiative de donner instructions au groupe négocia-

teur du Canada d'en arriver à certains niveaux tarifaires concernant les produits chimiques commercialement fabriqués au pays sans consultation directe avec l'industrie en cause. Cela est vital pour l'industrie canadienne.

Si le ministre a pris connaissance du mémoire de l'Association ou s'il s'est entretenu avec ses membres, il comprendra sûrement que l'industrie canadienne des produits chimiques tout entière peut s'effondrer par suite d'une action imprudente de la part du gouvernement qui donnerait à ses négociateurs instructions de fixer certains niveaux comme base d'entente.

Voilà la seule observation que je voulais faire ici, monsieur le président, car le comité a étudié avec soin les prévisions budgétaires qui nous occupent ici. Nous suivrons avec beaucoup d'intérêt, certes, les progrès que le Canada accomplira en vue de réduire le déséquilibre extraordinaire de la balance commerciale avec les États-Unis au compte des produits, de même que l'amélioration qu'il parviendra à apporter à notre propre déficit au compte des marchandises.

• (12.10 p.m.)

Ceci dit, je crois que d'une manière générale, nous pourrions laisser passer les prévisions budgétaires, bien que mes collègues et moi aurions peut-être quelques questions à poser.

M. le président: La parole est au député de Vancouver-Est.

M. Winch: Monsieur le président, je m'excuse de prendre autant de temps à me lever, car malheureusement je souffre d'un léger handicap physique. Mais je tenais beaucoup à soulever certaines questions qui sont de la compétence du ministre du Commerce. J'ai remarqué que le ministre a dit—et je répète textuellement ses paroles parce que je les ai notées—que la valeur du commerce d'exportation est reconnue sur le plan national. Je suis d'accord avec lui sur ce point, mais à la condition de tenir compte aussi des importations. Si je comprends bien les lois de l'économie—et je crois les comprendre—il faut admettre qu'en ce qui concerne le déficit commercial, plus nous alignons nos exportations sur nos importations, meilleures deviennent nos chances d'exporter.

Si je prends part à ce débat en dépit des pénibles circonstances dans lesquelles je me trouve, c'est que je veux déclarer qu'à mon grand regret, j'ai abouti à la conclusion que le gouvernement libéral se préoccupe tellement de favoriser les exportations américaines au Canada qu'il ruine—je répète, il ruine nos